

## Compte rendu du Conseil d'Administration du 10/10/2019

Présents: E. Alemany, C. Arsenne, S. Berthier, A. Combey, F. Degiuli, M. Robin,  
A. Ropert, P. Saguet, J. L. Vigne

Absents : C. Guy, J. M. Grillot, S. Le Gorrec

Secrétaire de séance : A. Ropert

E. Alemany passe en revue les points de l'agenda de l'Assemblée Générale.

### 1. Rapport moral

J. L. Vigne indique une baisse de la fréquentation par rapport à l'exercice précédent avec un pic en Février. En ce qui concerne le nombre d'adhérents, il était de 162 en 2018-2019. Cette année, il y a pour le moment 115 adhérents. Il y a de nouveaux adhérents, quelques non-renouvellements dus à la maladie et des retardataires. Le CA décide qu'après le 1 Novembre, les joueurs qui n'ont pas repris leur adhésion devront s'acquitter des droits de table comme les joueurs extérieurs.

Le palmarès des joueurs du club dans les compétitions est affiché au club. Le CA renouvelle ses félicitations à l'équipe Geneve-Geneve-Zeller-Zeller-Spacca-Chanay, championne de France de l'Interclubs D3 et à M. Spacca qui a eu la 2<sup>ème</sup> meilleure progression au niveau du comité passant de 2♠ à 1♦.

En ce qui concerne l'enseignement, certains joueurs ont émis leur intérêt pour un entraînement à la compétition en duplicate. P. Saguet fera le point.

De nombreux aménagements ont été apportés l'année dernière : changement de chaises, rénovation de la peinture par le CTM (malgré une odeur de peinture qui a mis du temps à disparaître), réaménagement du bureau par M. Cas, E. Alemany, A. Ropert et M. Robin, mise en service de la machine à dupliquer. Son utilisation est un plus, car elle permet souvent de jouer un tour supplémentaire. Le microphone est en panne. Il faudrait trouver un réparateur ou investir dans un nouveau matériel.

Le club sera ouvert les :       Vendredi 1 Novembre  
  Lundi 11 Novembre

### 2. Rapport financier

S. Berthier rappelle le montant très élevé du loyer (20000 €) qui vient de subir une augmentation de 2.45 %. Cela grève bien sûr l'équilibre du budget. Grâce aux mesures prises en cours d'année, la perte a été réduite, passant de 4200 € à 2300 €. Le CA envisage d'augmenter la cotisation à 40 € pour rendre la situation plus confortable.

### **3. Organisation des tournois**

E. Alemany mentionne qu'il y a un peu plus de ponctualité et qu'un certain nombre de joueurs ont pris l'habitude de téléphoner pour indiquer leur retard.

Cependant, il y a toujours un manque de discipline pendant les tournois et un non-respect des directeurs de tournois. Un effort sera demandé à tous les joueurs pour améliorer la situation.

La présidente fait aussi un appel aux bonnes volontés pour assurer la direction des tournois. Une formation sera proposée aux volontaires.

### **4. Renouvellement de mandat**

Pour des raisons de santé, J. M. Grillot ne souhaite pas le renouvellement de son mandat qui arrive à échéance.

S. Le Gorrec souhaite arrêter ses fonctions au sein du CAS.

La séance est close à 19 h 00.